



## COMPTE RENDU SUCCINCT

*Conseil Municipal  
du  
Mardi 26 Septembre 2017*

Le Mardi 26 Septembre 2017 à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de Boissy-Sous-Saint-Yon, dont les membres ont été légalement convoqués par lettre en date du 19 Septembre 2017, s'est réuni sous la présidence du Maire, Monsieur Maurice DORIZON, à la Grange aux anneaux, place du Général De Gaulle à BOISSY-SOUS-SAINT-YON.

**Nombre de membres en exercice : 26**

**Etaient présent(e)s :** M. DORIZON – MME PEDRONO – M. LEVASSEUR - MME MÉNELET - M. LION - MME JOLY – MME FLEURY – M. GUITTET - M. DEGREMONT – MME BROCHOT - M. DIAS – MELLE RENAULT - M. FRANCOIS – MME Claudine BILIEN – M. DAGUE - MME PERRIER - MME GAUTHIER- MME BOUGENOT

**Absent(e)s représenté(e)s :** MME Carine BILIEN par M. DIAS  
M. HERRY par M. DAGUE  
MME CAISSO par MME PEDRONO  
M. LABRIT par MME PERRIER  
M. LEMAITRE par Corinne GAUTHIER

**Absent(e)s** M. OMNES-MME FERNET-M. MENARD

**Secrétaire de Séance :** M. LEVASSEUR

Le Conseil Municipal,  
Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,  
Après en avoir délibéré,

**Délib. N° 2017-076 : Adoption de l'ordre du jour du Conseil Municipal**

**ADOPTE** l'ordre du jour, avec les modifications proposées par monsieur le Maire, de l'assemblée réunie le 26 septembre 2017.

À l'unanimité.

**Délib. N° 2017-077 : Adoption du procès-verbal du 13 juin 2017**

**ADOPTE** le procès-verbal de la séance du 13 juin 2017.

À l'unanimité.

**Administration générale – Décisions du Maire prises en application du Code Général des Collectivités**

**PREND ACTE** des décisions du Maire n° DM. 2017-042, n° DM 2017-061, n° DM 2017-062, n° DM 2017-063, n° DM 2017-064, n° DM 2017-066, n° DM 2017-067, n° DM 2017-068, n° DM 2017-069, n° DM 2017-070, n° DM 2017-071, n° DM 2017-072, n° DM 2017-073, n° DM 2017-074 et n° DM 2017-075.

**Délib. N° 2017-078 : Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion**

À l'unanimité.

**DÉCIDE** de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion (C.I.G.) va engager début 2018, conformément à l'article 26 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée,

**PREND ACTE** que les taux de cotisation seront soumis préalablement à la commune, afin de prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le C.I.G. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Délib. N° 2017-079 : Taxe d'Habitation – assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation**

**DÉCIDE** d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation,

**CHARGE** monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

**À l'unanimité.**

**Délib. N° 2017-080 : Demande de financement auprès de l'Etat pour une aide au fonctionnement de la Maison des Services au Public**

**SOLLICITE** auprès de l'Etat une aide financière annuelle au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et au titre du fonds inter-opérateurs pour le fonctionnement de la Maison des Services au Public de Boissy-sous-Saint-Yon,

**PRÉCISE** que le montant de la contribution de l'Etat sur le FNADT est de 25% des dépenses prévisionnelles du budget de fonctionnement de l'année en cours de la MSAP (avec un plafond à 15 000 euros), et que le fonds inter-opérateurs intervient à la même hauteur que le FNADT,

**S'ENGAGE** à,

- Respecter les règles du cahier des charges des maisons de services au public ;
- Utiliser l'identité visuelle définie par le Commissariat général à l'égalité des territoires et la Caisse des dépôts ;
- Réaliser un reporting de l'activité de la maison de services au public via l'outil développé par l'équipe d'animation nationale de la Caisse des dépôts.

**AUTORISE** le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires pour l'application de la présente délibération.

**À l'unanimité.**

**Délib. N° 2017-081 : Demande de remboursement divers**

**AUTORISE** monsieur le Maire à rembourser cette somme avancée par l'intéressé, pour un montant de 311,90 €.

**À la majorité absolue 21 voix pour, 2 abstentions (MME GAUTHIER-M.LEMAITRE)**

**Délib. N° 2017-082 : PLU – Approbation de la 1<sup>ère</sup> déclaration de projet « extension de la zone urbaine visant la construction d'une restauration scolaire » et mise en compatibilité du PLU**

**ADOpte** la 1<sup>ère</sup> déclaration de projet,

**DÉCLARE** d'intérêt général le projet d'étendre la zone urbaine de façon à rendre possible la construction d'une restauration scolaire,

**APPROUVE** la mise en compatibilité du PLU, en tenant compte des remarques émises par les personnes publiques associées et par le commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique,

**PRÉCISE** que la présente délibération fera l'objet :

- d'un affichage pendant un mois en mairie
- mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Et sera notifiée avec un exemplaire de la mise en compatibilité du PLU à Mme la préfète de l'Essonne.

**À la majorité absolue 18 voix pour, 5 abstentions (M. LABRIT, MME PERRIER, M. LEMAITRE, MME GAUTHIER, MME BOUGENOT).**

**Délib. N° 2017-083 : Implantation des trois pylônes électriques sur la parcelle ZH 86 – Signature des conventions de servitudes avec le réseau de transport d'électricité**

**AUTORISE** la Société RTE à bénéficier d'une servitude de passage sur la parcelle ZH 86, aux fins d'exploitation de trois pylônes électriques implantés sur celle-ci,

**APPROUVE** les termes des conventions de servitudes au profit de RTE,

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer lesdites conventions de servitudes et tout acte authentique à intervenir, les frais notariés restant à la charge de RTE.

**À l'unanimité.**

**Délib. N° 2017-084 : Adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine**

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion à la Fondation du Patrimoine, et à mandater l'abonnement de l'année de référence,

**PRÉCISE** que les crédits budgétaires seront inscrits aux exercices budgétaires correspondants,

**À l'unanimité.**

**Délib. N° 2017-085 : Prestations d'intervention en écoles élémentaire et maternelle pour l'année 2017-2018**

**Autorisation donnée au maire à signer les conventions tripartites et à procéder aux recrutements**

**AUTORISE** monsieur le Maire à corriger cette erreur matérielle et **PRÉCISE** que les emplois se feront sur le cadre d'emploi d'animateur territorial,

**PRÉCISE** que les autres termes de la délibération visée sont conservés.

**À l'unanimité.**

**Délib. N° 2017-086 : Modification du tableau des emplois – création-suppression de poste**

**APPROUVE** la création d'un emploi d'attaché territorial principal,

**APPROUVE** la suppression du poste d'attaché territorial pour avancement de grade, au 1<sup>er</sup> janvier 2018,

**ADOpte** le tableau des emplois ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017, puis au 1<sup>er</sup> janvier 2018,

**À l'unanimité.**

**Délib. N° 2017-087 : Mise à disposition de locaux communaux à la Communauté de Communes entre Juine et Renarde dans le cadre de ses compétences – Signature d'une convention**

**APPROUVE** les termes de la convention réglant les modalités de mise à disposition des locaux de la commune nécessaires au fonctionnement des services jeunesse et restauration scolaire transférés, à conclure avec la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée, et à en poursuivre l'exécution.

**À l'unanimité.**

**Délib. N° 2017-088 : Assainissement – rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement**

**APPROUVE** le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

**PRÉCISE** que ce rapport sera mis à la disposition du public sur place à la mairie, dans les quinze jours qui suivent son adoption en conseil municipal,

**À l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

Le Maire,

Maurice DORIZON

